

Procès-verbal réunion annuelle relative à la négociation de l'aménagement du temps de travail des rémunérations

**- engagée le 22 janvier 2010
et finalisée le 4 février 2010**

Participants le 22 janvier 2010 :

Pour la Direction : **Lysiane BEAUJARD**- Directeur Ressources Humaines
Marie-Claude LAFORGE – DAF

Pour les organisations syndicales :

Roger POLI - délégué syndical FO jeux assisté de José MANRESA
Ludovic BAJEUX – délégué syndical FO hors jeux assisté de Vincent CARRE
Roger BAILLY- délégué syndical CFTC
Christian KNAPIK – délégué CFE/CGC assisté de Marc FAVRE

Absents : Abel ROCHE – délégué syndical CFDT

Participants le vendredi 29 janvier 2010 :

Pour la Direction : **Lysiane BEAUJARD**- Directeur Ressources Humaines
Marie-Claude LAFORGE – DAF

Pour les organisations syndicales :

Roger POLI - délégué syndical FO jeux assisté de Vincent CARRE
Roger BAILLY- délégué syndical CFTC
Christian KNAPIK – délégué CFE/CGC
Stéphane SOTO représentant **Ludovic BAJEUX** – délégué syndical FO hors jeux

*Absents : Abel ROCHE – délégué syndical CFDT
Ludovic BAJEUX – délégué syndical FO hors jeux*

Participants le mardi 2 février 2010 :

Pour la Direction : **Lysiane BEAUJARD**- Directeur Ressources Humaines
Marie-Claude LAFORGE - DAF

Pour les organisations syndicales :

Roger POLI - délégué syndical FO jeux assisté de Stéphane SOTO
Ludovic BAJEUX – délégué syndical FO hors jeux assisté de Vincent CARRE
Roger BAILLY- délégué syndical CFTC
Christian KNAPIK – délégué CFE/CGC assisté de Marc FAVRE

Absents : Abel ROCHE - délégué syndical CFDT

Participants le mercredi 3 février 2010 :

Pour la Direction : **Yannick Le HEC** - Directeur Général
Lysiane BEAUJARD - Directeur Ressources Humaines
Marie-Claude LAFORGE - DAF

Pour les organisations syndicales :

Roger POLI – délégué syndical FO jeux assisté de Stéphane SOTO

Ludovic BAJEUX – délégué syndical FO hors jeux assisté de Vincent CARRE

Roger BAILLY - délégué syndical CFTC

Christian KNAPIK – délégué syndical CFE/CGC

Absents : Abel ROCHE – délégué syndical CFDT

Participants le jeudi 4 février 2010 :

Pour la Direction : **Lysiane BEAUJARD** - Directeur Ressources Humaines

Marie-Claude LAFORGE - DAF

Pour les organisations syndicales :

Roger POLI – délégué syndical FO jeux assisté de José MANRESA

Ludovic BAJEUX – délégué syndical FO hors jeux assisté de Vincent CARRE

Christian KNAPIK – délégué syndical CFE/CGC assisté de Marc FAVRE

Roger BAILLY - délégué syndical CFTC

Absents : Abel ROCHE – délégué syndical CFDT

1. Mesures salariales 2010

+ 2,7% au 1^{er} Février 2010 pour tous les salariés avec un plafond de 700 euros bruts annuel pour les 169H (plafond proratisé en fonction du nombre d'heures contractuelles).

Cette augmentation inclut le montant de la prime liée à la réduction de la TVA (prévue en juillet) instaurée par l'article 5 de l'avenant N°6 de la convention collective HCR.

En conséquence, ladite prime n'apparaîtra pas distinctement sur les fiches de paies, puisqu'elle est intégrée au salaire de base, dès le 1^{er} février 2010.

2 – Mesures spécifiques à l'encadrement

Classification de l'encadrement (AM et cadres)

Le tableau des classifications sera revisité et expliqué.

Forfaits cadres

La direction rappelle que les cadres sont régis par un forfait **de 217 jours**.

Ils bénéficieront donc pour l'année 2010 de **12 JRTT**.

3 – Mesures spécifiques aux Jeux de Table

Revalorisation de la garantie :

Il a été décidé d'augmenter la garantie de 60,5 à 61,5 points au 1^{er} février 2010.

Ce point va faire l'objet d'un avenant à l'accord jeux de 2000.

Acquisition de 22 repas par employé :

Il a été décidé d'accorder exceptionnellement 22 repas aux salariés des JT pour les mois de Juillet et Août dans la mesure où les JT sont ouverts à partir de 16H.

4 – Accords

- Poursuite de la négociation sur le droit syndical ouverte fin 2009
- Un projet d'accord sur les travailleurs handicapés sera démarré à partir de début 2010.
- Mise à jour de tous les accords

5- Classification employés

Le travail de classification fait il y a 4 ans sera revisité dans l'année 2010.

6 – Réouverture de l'Hôtel Ermitage

La Direction s'engage à faire une présentation des planifications des services de l'Hôtel Ermitage au CE de Mai 2010.

7 – Mesure pour les professeurs de sport

La Direction propose d'octroyer 3 heures par mois pendant le temps de travail pour préparer les nouvelles chorégraphies et les nouveaux cours.
Un suivi mensuel précis sera fait par la hiérarchie sur cette mesure.

Fait à Evian, le 4 février 2010

Pour la SEAT
Yannick Le HEC

Pour la FO Jeux de Table
Roger POLI

Pour la FO Hors-Jeux
Ludovic BAJEUX

Pour la CFTC
Roger BAILLY

Pour la CFDT
Abel ROCHE